

Les évaluations

1. Pour les disciplines faisant l'objet d'une évaluation externe certificative (CE1D, CE2D et CESS) :

Ces disciplines seront entraînées et évaluées, tout au long de l'année, de façon sommative et formative. Les résultats ne conditionnent pas la suite du parcours, mais constituent un indicateur de maîtrise des compétences. L'élève peut [re]présenter ces évaluations « test » dès qu'il se sent prêt, et aussi souvent qu'il le lui est nécessaire. Pour y arriver, les professeurs lui proposeront des approches théoriques alternatives, des remédiations ou des exercices supplémentaires. Ainsi, chaque élève évolue à son propre rythme.



Quelles matières seront évaluées ? Et quand ?

Âge min.	Évaluation	Matière
13 ans	CE1D (certificat d'études du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire)	Français
		Mathématique
		Langue moderne (anglais ou néerlandais)
		Sciences
		Histoire
		Géographie
14 ans	CE2D (certificat d'études du 2 ^e degré de l'enseignement secondaire)	Français
		Mathématique
		Sciences
		Langue moderne 1 (anglais, néerlandais ou allemand)
		Formation historique et géographique
		Sciences économiques
		<i>Ainsi qu'une matière à choisir parmi :</i> Sciences sociales
		Langue moderne 2 (anglais, néerlandais ou allemand)
Latin		
16 ans	CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur)	Français
		Mathématique
		Sciences
		Langue moderne 1 (anglais, néerlandais ou allemand)
		Formation historique et géographique
		Sciences économiques
		<i>Ainsi qu'une matière à choisir parmi :</i> Sciences sociales
		Langue moderne 2 (anglais, néerlandais ou allemand)
Latin		



2. En dehors des disciplines faisant l'objet d'une évaluation externe certificative :

Les apprentissages ne feront l'objet d'aucune évaluation normée (note, lettre, etc.). Mais, à la fin de chaque semaine, l'élève et l'équipe pédagogique, avec ses parents le cas échéant, font le point sur le déroulement du plan de travail, ainsi que sur le vécu de la semaine.

Rappelons enfin que tous les ateliers doivent déboucher sur une réalisation : au moins une exposition à destination des autres élèves.

Toutes les réalisations des élèves seront commentées, afin de lui permettre de progresser. S'il peut passer à une nouvelle activité supposée plus difficile, c'est qu'il transfère fructueusement ses apprentissages, ce qui est un gage des compétences acquises.

Chaque élève présentera, tous les 2 ans, un TFE (Travail de Fin d'Expertise). Le TFE portera sur un sujet choisi par l'élève et sera suivi par un professeur référent. Le travail sera une préparation aux études supérieures puisque présenté sous forme de syllabus. L'objectif premier est de confronter l'élève aux exigences d'une recherche personnelle approfondie, à la démarche de synthèse et de partage des apprentissages essentiels qu'il aura réalisés.